Image not found or type unknown

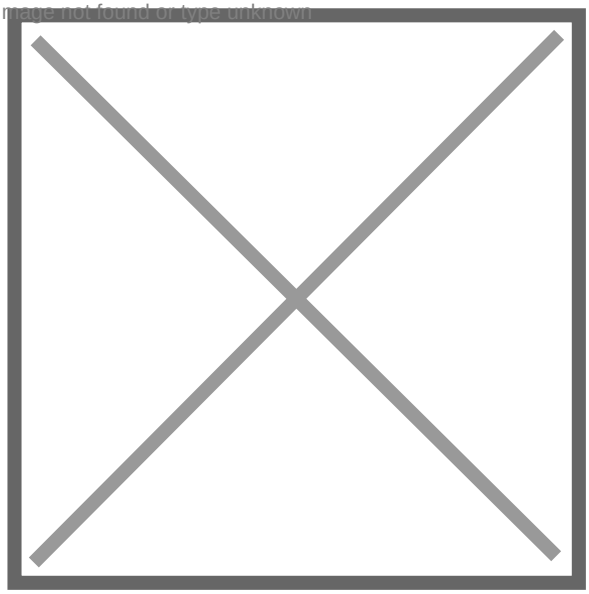

Demande 3éme carte séjour pour mariage mix

Par **pradaaaaa**, le **24/03/2010** à **09:42**

Bonjour,

je suis un étranger marier avec une française depuit 2 ans la .

on s'entend plus maintenant chaque vivre tous seule chacun son appartement

on ce dispute toujours du coup elle me frappe et elle m'harçulle pourtant j'ai des plaintes contre elle

la j'ai mon appartement et j'ai CDI je veux juste savoir si je peux renouveler 3 carte séjour méme si elle est plus avec moi et elle vie dans un autre département

merci !!

Par **chris_ldv**, le **24/03/2010** à **15:53**

Bonjour,

Cela dépend du titre de séjour dont vous disposez.

En effet si votre titre de séjour est "vie privée et familiale conjoint de français" le fait de vivre séparément de votre conjointe exclu la possibilité de renouveller un tel titre.

Par contre si votre titre de séjour est autre que "vie privée et familiale conjoint de français"

alors le fait que vous viviez séparée de votre épouse n'a pas d'incidence.

Cordialement,

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés